

EQUIPEMENT §) Equipement électrique 12 v
 Feux de route HCR (E) Avertisseur optique oui
 Feux de croisement HCR (E) Feux de position A(E) dans HCR
 Feux de gabarit - Feux de brouillard B (E)
 Avertisseur 2/HELLA 001 779 Niv. sonore 98 (dB/A)
 Essuie-glace électrique Lave-glace oui
 Feux arrières R - Sl (E) Catadioptres I (E)
 Feux stop R - Sl (E) Feux de recul 2/séparés
 Eclair. plaque contr. 2/ Plaque ~~rectangulaire~~/oblongue
 Rétroviseur intér. + à gauche Indic. vitesse km/h
 Indic. direction clign. schéma II
 AV 1 (E) latér. - AR 2a (E)
 Avert. clign. oui Lampes de travail -
 Antivol: verrou de direction

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Voiture de tourisme
 Marque & type MERCEDES-BENZ 350 SE
 Homologation n° CH 0540 48
 Forme de la carr. Limousine
 Places ass. : Total 5 (2 avant)
 Poids à vide 1700 Carburant B
 CV 17,82
 Charge utile - Cylindrée 3498 cm³
 Poids total 2195 Poids de l'ensemble -

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc. homologué = 116.028.12.000095

Code du type : 116.028-1.-..... = direction à gauche
 116.028-2.-..... = direction à droite
 116.028-0.-..... = boîte mécanique (4 vitesses)
 116.028-2.-..... = boîte automatique (3-vitesses)

*) Frein de service : sur demande = système antibloc avec régulateur de freinage électronique

§) Equipement : le feu de brouillard arrière doit être débranché.

Lieu et date de l'expertise
Schlieren, 28.9.72

La commission d'expertise